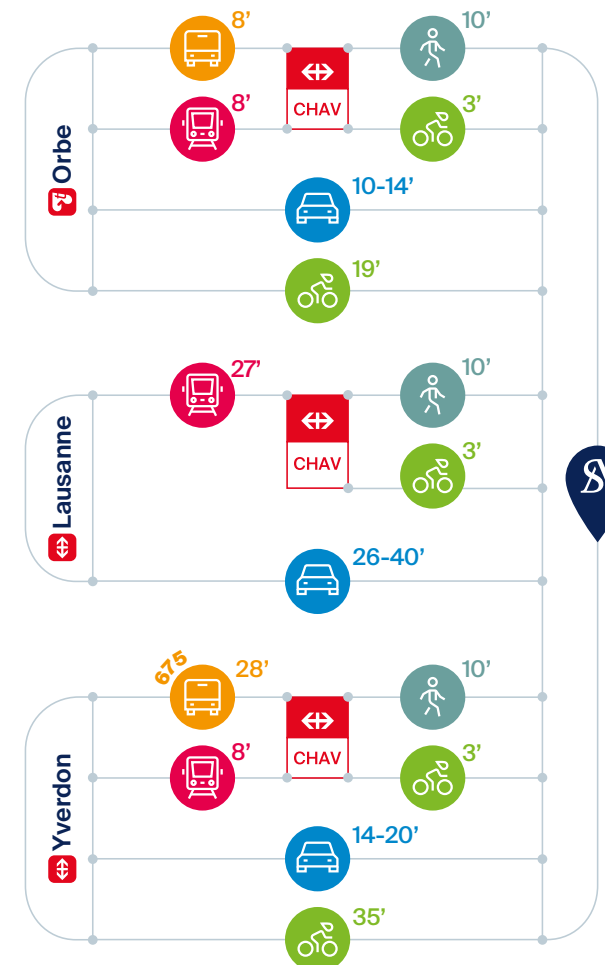




## COMMENT SE RENDRE SUR LE SITE DE SICPA CHAVORNAY DEPUIS...



Train
 Bus
 Voiture ou covoiturage
 Vélo
 Piéton

# VOS OPTIONS POUR UNE MOBILITÉ DOUCE



# PLAN DE MOBILITÉ 2026/2027 POUR LE SITE DE CHAVORNAY

En tant qu'entreprise responsable, SICPA souhaite encourager et faciliter une mobilité durable pour ses collaboratrices et collaborateurs.

Notre plan de mobilité a été conçu pour garantir une excellente qualité d'accessibilité de notre site tout en minimisant les impacts environnementaux et sociaux de l'ensemble des déplacements entre le domicile et le lieu de travail des collaboratrices et collaborateurs.

**SICPA vous propose une offre complète de prestations, faites votre choix !**

**Selon le forfait choisi pour une année, vous pourrez bénéficier des prestations suivantes :**

- Une prise en charge jusqu'à CHF 500.- de votre abonnement de transport public et/ou de vos frais liés à votre pratique de la mobilité douce
- Un **crédit Fairtiq®** pour utiliser ponctuellement les transports publics via l'application Fairtiq®
- Un système performant de **mise en relation pour le covoiturage**

Dans un souci d'équité, et pour prendre en compte l'évolution naturelle du personnel de l'entreprise (arrivées, départs, déménagements, contraintes familiales, etc.), les prestations seront **attribuées pour une année**.

 Av. Albert Amon 6,  
1373 Chavornay,  
Suisse

## Transport public et mobilité douce



**Optez pour les transports publics et/ou la mobilité douce (vélo, marche, trottinette...) et bénéficiez d'une aide financière d'une valeur de max CHF 500.- par an !**

Pour ce faire, rien de plus simple, connectez-vous sur Fairmove, choisissez ce forfait et faites valoir pour CHF 500.- à choix :

- Note de frais pour les abonnements (nouvel achat ou renouvellement) annuels ou mensuels des CFF (AG, parcours, inter...), le 1/2 tarif, MOBILIS, TL, UNIRESO et CGN, pour les déplacements du domicile au travail.

et/ou

- Notes de frais pour toute dépense en lien avec la mobilité douce (p. ex. pour l'achat de vélo traditionnel ou électrique, services, équipements, trottinette, etc.).

et/ou

- Des e-bons pour un crédit de CHF 50/100/200/300.- pour utiliser les transports publics via l'application Fairtiq® est à disposition.

**Vous pourrez également vous rendre seul en voiture à SICPA et disposer de 40 accès occasionnels gratuits par année.**



**Afin de faciliter l'accès aux prestations proposées, garantir une équité maximale pour attribuer les accès de stationnement et optimiser au mieux l'occupation des parkings, SICPA a choisi Fairmove.**

Pour accéder aux prestations proposées ci-contre, y compris la place de parking, connectez-vous à [sicpa.fairmove.ch](https://sicpa.fairmove.ch).

Une app mobile Fairmove (iOS et Android) est également disponible **après** avoir finalisé votre inscription.

Retrouvez nos tutoriels



Téléchargez l'application mobile



 **Pas de demande sur Fairmove = pas de prestation !**

Pour plus d'informations, consultez la page Mobilité sur CONNECT, le Règlement de la Mobilité, ou contactez-nous via [mobility@sicpa.com](mailto:mobility@sicpa.com).

## Forfait covoiturage

**Économisez de l'argent, du CO<sub>2</sub> et du temps de conduite en toute convivialité.**

En choisissant le forfait covoiturage votre accès au parking est garanti, gratuit, assorti d'une garantie de retour en cas d'imprévu (max CHF 100.-/an).

Les personnes qui forment une équipe pour effectuer du covoiturage régulier sont assurées d'obtenir un accès au parking en priorité.

Fairmove vous aide à trouver un ou plusieurs partenaires de route et vous permet de créer votre équipe ! Pour ce faire, rien de plus simple, rendez-vous sur [sicpa.fairmove.ch](https://sicpa.fairmove.ch) et choisissez le forfait « covoiturage ».

En cas d'empêchement conducteur/trice, et si aucune autre solution n'est possible, SICPA prend en charge les frais du trajet de retour en transports publics ou en taxi à hauteur de CHF 100.- max par an et par covoitureur.

Chaque covoitureur peut également se rendre seul en voiture à SICPA et dispose de 80 accès occasionnels individuels gratuits par année.

Un crédit de CHF 200.- pour utiliser les transports publics via l'application Fairtiq® est également offert à chaque membre de l'équipe de covoiturage.

## Forfait autosoliste

**Vous souhaitez venir seul en voiture à Chavornay ? Choisissez alors le forfait autosoliste.**

Vous obtiendrez une autorisation de stationnement sur le parking de Chavornay en faisant cette demande dans Fairmove. La place de parking est gratuite.

Un crédit de CHF 100.- pour utiliser les transports publics via l'application Fairtiq® est offert.

**Pour ce faire, rien de plus simple, connectez-vous sur Fairmove puis choisissez « forfait autosoliste ». Une fois votre demande validée, vous pourrez effectuer votre demande de place de parking annuelle.**

Pour tout engagement débutant à partir du 7<sup>e</sup> mois du plan (soit dès le 1<sup>er</sup> janvier), les avantages sont accordés à hauteur de 50 %.

En cas de cessation des rapports de travail durant les six (6) premiers mois suivant l'entrée en fonction de l'employé, période d'essai comprise, celui-ci ne peut prétendre qu'à un maximum de 50 % des avantages.

Dans l'hypothèse où des avantages excédant ce seuil auraient été utilisés, la part dépassant 50 % devra être intégralement remboursée à SICPA.

